

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 14106
Numéro SIREN : 327 501 623
Nom ou dénomination : FORM DEVELOPPEMENT OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2018 sous le numéro de dépôt 117696

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 13-11-2018

N° DE DEPOT : 2018R117696

N° GESTION : 2018B14106

N° SIREN : 327501623

DENOMINATION : FORM DEVELOPPEMENT OUEST

ADRESSE : 71 boulevard Saint-Germain 75005 Paris

DATE D'ACTE : 28-09-2018

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Fin de mission de commissaire(s) aux comptes

FORM DEVELOPPEMENT OUEST
Société par actions simplifiée au capital de 925.200 euros
Siège social : 71 Boulevard Saint-Germain, 75005 PARIS
327 501 623 RCS PARIS

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt-huit septembre,

La société FORM DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée ayant son siège social 71 Boulevard Saint-Germain, 75005 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 792 881 195 RCS PARIS, représentée par son Président, la société EKKIO CAPITAL, elle-même représentée par son président Monsieur Jean-Marc SCEO,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société FORM DEVELOPPEMENT OUEST (ci-après la « **Société** »),

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Le Président a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017, l'inventaire et le rapport de gestion ont été tenus, au siège social, à la disposition de l'associé unique et du Commissaire aux comptes, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

La société FORM DEVELOPPEMENT, associé unique, a pris connaissance :

- de l'ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce Paris en date du 25 juin 2018 autorisant la prorogation du délai au terme duquel l'associé unique de la Société doit statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- du rapport établi par le Commissaire aux compte sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

II - A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
 - Affectation du résultat de l'exercice,
 - Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
 - Examen du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant et décisions à ce titre,
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
-

QUATRIEME DECISION

L'associé unique prend acte que les mandats de la société FITECO, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Pascal TURPEAU, Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à échéance à l'issue des présentes décisions, et décide de nommer, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la société KPMG, Société anonyme dont le siège est sis 2 avenue Gambetta, Tour Eqho, 92066 Paris la Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 775 726 417 RCS NANTERRE, en remplacement de la société FITECO, pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue des décisions l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, étant précisé que conformément à l'article L.823-1 du Code de commerce, l'associé unique décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Pascal TURPEAU, Commissaire aux comptes suppléant.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour extrait « certifié conforme »
Pour la société FORM DEVELOPPEMENT, Président
La société EKKIO CAPITAL
Représentée par Monsieur Jean Marc SCEO

